

# FORMATION SÉCURITÉ VOIE PUBLIQUE

ASSOCIATION SUISSE DES SOINS AUX ARBRES & LABEL JARDIN



L'ASSA et LABEL JARDIN vous invitent à une formation articulée autour de la mise en sécurité des chantiers sur la voie publique. Ce cours cible toute personne organisant et/ou effectuant des interventions sur la voie publique. Le cours est donné par un ingénieur de sécurité CFST (Comm. féd. de coordination pour la sécurité au travail).



**05 novembre 2026**  
**04 février 2027**



**7H30 - 16H30**



**CENTRE PATRONAL**

Route du Lac 2  
1094 Paudex



**Inscriptions : [info@assa.ch](mailto:info@assa.ch)**



Le prix de la formation d'une journée est de CHF 500.- pour les membres de l'ASSA et/ou de JardinSuisse-Vaud et de CHF 600.- pour les non membres. A l'issue du cours, une attestation de cours sera remise à chaque participant, ainsi que du matériel pédagogique.

## LE PROGRAMME

**7H30 - 08H00**

Accueil, café et  
croissants  
Liste de présence

**08H00 - 11H45**

Théorie, selon  
programme annexé

**11H45 - 13H15**

Repas en groupe  
• Les frais de repas sont  
inclus dans l'inscription

**13H15 - 16H15**

Fin de théorie et mise en  
pratique

# LE PROGRAMME ET OBJECTIFS

ASSOCIATION SUISSE DES SOINS AUX ARBRES & LABEL JARDIN



Participez à ce cours de sécurité ASSA en partenariat avec LABEL JARDIN et donnez une nouvelle dimension à votre pratique professionnelle ! En une seule journée intensive, vous renforcerez vos compétences, consoliderez vos connaissances légales et développerez des réflexes essentiels pour prévenir les accidents et protéger votre santé ainsi que celle de vos collègues. Grâce à un équilibre entre théorie, mises en situation concrètes et travaux en groupe, vous repartirez avec des outils immédiatement applicables sur le terrain.

**De 8h00 à 11h45**

## Formation

- Généralités en matière de santé et sécurité au travail
- Législation
- Droits et devoirs, comportements, responsabilités, conséquences
- Relations avec les autorités et les services
- OTConst (utilisation d'échelles, de nacelles et de plateformes)
- PSST (PHS) – obligations légales, rédaction
- EPI – rappel des directives et des normes
- Signalétique, normes et conseils (LCR), matériel homologué
- Spécificités (CFF – voies étroites – transports publics électrifiés – etc.)
- Principes de sécurisation, objectifs, matériel

**De 13h15 à 16h15**

## Formation

- Suite et fin théorie
- Mises en situation, travaux individuels et en groupes